

Le ministre de l'éducation rencontre les membres du bureau exécutif du syndicat général de l'enseignement secondaire

M. Hatem Ben Salem, ministre de l'éducation a rencontré, lundi, 22 Nov. 2010 au siège du département, les membres du bureau exécutif du syndicat général de l'enseignement secondaire, en présence de M. Moncef Ezehi, membre du bureau exécutif de l'union générale tunisienne du travail (UGTT), responsable de la fonction publique et Abid Briki, secrétaire général adjoint chargé de la formation et de l'éducation ouvrière.

La rencontre qui s'est déroulée dans un climat positif a été consacrée à l'examen de divers dossiers actuels dont en particulier, le statut des professeurs de l'enseignement secondaire.

A cette occasion, M. Hatem Ben Salem a annoncé la disposition du ministère de l'éducation de tenir, à partir du 18 décembre 2010, des séances communes en vue de réviser le statut des enseignants du secondaire ,de manière à ce qu'il soit au diapason des mutations que connaît le système éducatif et réponde aux défis de la qualité, l'un des objectifs nationaux .

Le ministre a souligné que le dialogue constitue un choix incontournable ,à condition qu'il soit franc, transparent et responsable et dans le cadre du respect mutuel, faisant observer que cette rencontre renforce le climat du dialogue positif et les relations fondées sur la compréhension et le respect de la diversité des points de vue, de manière à favoriser le traitement de tous les dossiers ,en toute rationalité ,et que chaque partie en apporte sa contribution .

De son côté, M. Moncef Ezehi a loué l'initiative du ministère d'ouvrir la porte de la négociation en vue de réviser le statut des professeurs du secondaire, relevant que cette rencontre incite à s'y engager en toute responsabilité, de façon à faire du syndicat général de l'enseignement secondaire un soutien à l'impulsion du système éducatif. Il a souligné que le dialogue demeure la meilleure voie de la concorde.

Pour sa part, M. Abid Briki a rappelé que le dialogue est à même de résoudre les problèmes, aussi compliqués soient-ils, réaffirmant le souci de garantir un climat de dialogue productif et responsable qui tient compte de l'intérêt général.

S'agissant du dossier de ceux qui n'ont pas été intégrés dans l'enseignement secondaire, le ministre a autorisé la poursuite, dans les brefs délais, des séances de négociation les concernant, conformément aux dispositions et aux règlements en vigueur.

Dans sa réponse relative à l'augmentation des primes de contrôle et de correction des examens nationaux, M. Ben Salem a indiqué qu'en juin dernier, il a été procédé à une augmentation, sans précédent de 50 pc de la prime de correction et que cette mesure avait été favorablement accueillie par un grand nombre de professeurs, notant que le département a commencé la révision de l'organisation des examens et se penchera, au terme de cette opération sur la question des primes de contrôle en concertation avec les partenaires sociaux.

Concernant les bourses universitaires, M. Hatem Ben Salem a souligné que le département déploie tous les efforts possibles en vue d'augmenter la part de ces bourses réservée aux enfants des professeurs.

